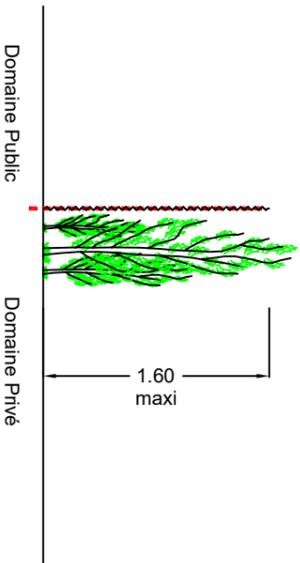


SCHEMA DES CLÔTURES

Type 1

Haie vive d'essences locales variées, doublée ou non d'un grillage de 1,60 m maxi

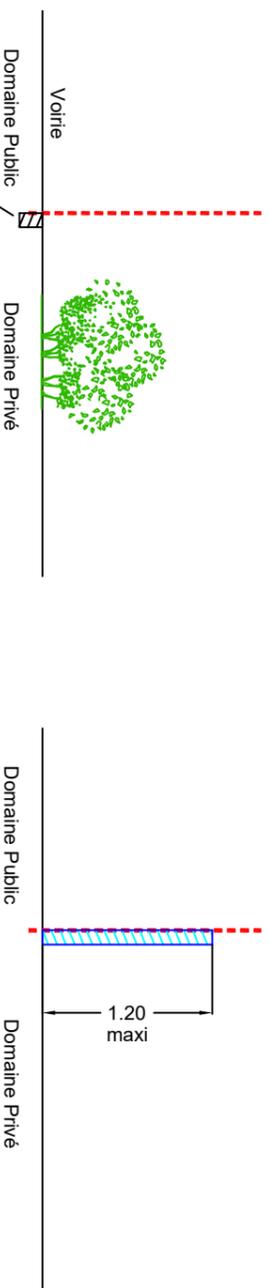


Type 2

Limite sans clôture

ou

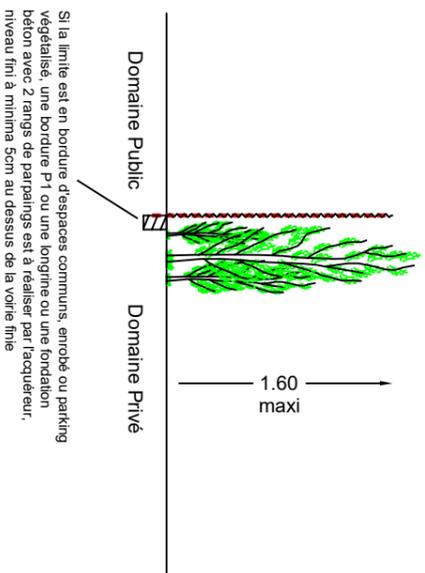
Mur enduit couleur ton pierre 1,20 m maxi



Si la limite est en bordure d'espaces communs, emboîté ou parking végétalisé, une bordure P1 ou une longrine ou une fondation béton avec 2 rangs de parpaings est à réaliser par l'acquéreur, niveau fini à minima 5cm au dessus de la voirie finale

ou

Haie vive d'essences locales variées, doublée ou non d'un grillage de 1,60 m maxi



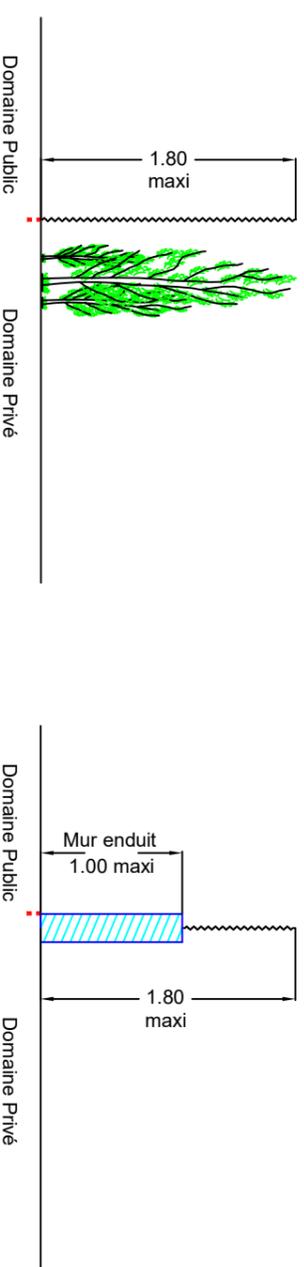
Si la limite est en bordure d'espaces communs, emboîté ou parking végétalisé, une bordure P1 ou une longrine ou une fondation béton avec 2 rangs de parpaings est à réaliser par l'acquéreur, niveau fini à minima 5cm au dessus de la voirie finale

Type 3

Haie vive d'essences locales variées, doublée ou non d'un grillage de 1,80 m maxi
Seules les lattes occultantes en bois sont autorisées dans les grillages

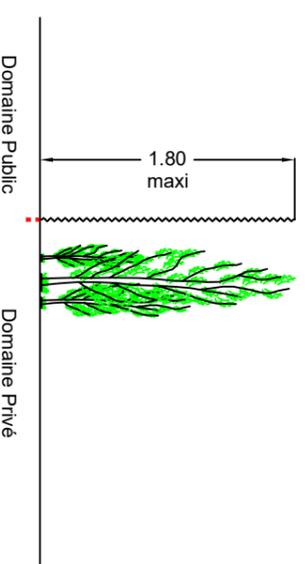
ou

Mur-bahut surmonté d'un grillage ou d'un dispositif à claire voie en bois 1,80 m maxi
Seules les lattes occultantes en bois sont autorisées dans les grillages



Type 4

Clôture grillagée de 1,80 m maxi, doublée d'une haie vive d'essences locales variées



Type 5

Mur de enduit, 1,80 m maxi

